

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR  
MRC BONAVENTURE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**EXTRAIT** du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Elzéar tenue le 6 octobre 2014 à la Salle municipale de l'endroit à laquelle étaient présents :

le maire, Raymond Marcoux,  
et les conseillers suivants : Nadia Cyr, André Bujold, Claude Poirier et Marie-Pier Gosselin

**RÉSOLUTION 2014-131  
SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

Il est proposé par Nadia Cyr,  
Appuyé par André Bujold,  
Et résolu unanimement,

Que la résolution suivante soit adoptée, en guise d'appui au Syndicat :

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons, tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultation publique sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui sont les plus touchées de donner leur point de vue ;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Elzéar écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

**QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE** la municipalité Saint-Elzéar demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie conforme de la résolution sera expédiée à la ministre des Transports, Madame Lisa Raitt, à Monsieur Denis Lemelin, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, au député fédéral Philip Toone et à Monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Saint-Elzéar, le 7 novembre 2014

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

  
Marjolaine St-Pierre,  
Directrice générale